

chars de paille; 10 chars de ce foin étaient destinés à l'exportation.

Semaine correspondante l'an dernier : 363 chars de foin et 3 chars de paille, dont 73 chars de foin pour l'exportation.

Nous cotons un marché ferme avec une bonne demande.

Le marché est faible pour la paille de seigle.

Nous cotons :	Grosses balles	Petites balles
Foin choix.....	\$21.00 à 00.00	\$20.00 à 00.00
Foin No 1.....	19.00 à 00.00	19.00 à 00.00
Foin No 2.....	18.00 à 00.00	18.00 à 00.00
Foin No 3.....	15.00 à 00.00	15.00 à 00.00
Foin trèfle mêlé.....	15.00 à 00.00	15.00 à 00.00
Poin trèfle.....	14.00 à 15.00	11.00 à 15.00
Paille de seigle liée.....	12.00 à 12.50	00.00 à 00.00
Paille de seigle en balles.....	9.00 à 10.00	00.00 à 00.00
Paille d'avoine.....	8.00 à 9.00	8.00 à 9.00

Marché de Montreuil.

Les prix sont fermes à nos cotes pour le foin disponible sur place; le foin à arriver est plus faible. La paille d'avoine est rare et très chère.

Nous cotons sur rails à Montréal par tonne, en lots de char:

Foin pressé.....	13.50	14.00
Foin pressé No 2.....	12.50	13.00
Foin mélangé de trèfle.....	11.50	12.00
Foin de trèfle pur.....	11.00	11.50
Paille d'avoine.....	6.50	7.00

PEAUX VERTES

Marché ferme et demande assez bonne. Nous cotons sans changement.

Peaux de Montréal, Boeuf No 1 12½c.; No 2, 11½c.; No 3, 10½c.; veau No 1, 14c.; No 2, 12c.; moutons, 50c.; agneaux, \$1; cheval, No 1, \$2 et No 2, de \$1.50.

Peaux de la Campagne: boeuf, No 1, 12c.; No 2, 11c.; No 3, 10c.; veau No 1, 15 cents.

VOLAILLES ET GIBIER

On vend le chevreuil, bête entière, de 7 à 7 1/2c. la livre.

Les volailles mortes se vendent à la lb.; poules, de 8 à 10c.; poulets, choix [rares], 12c.; dindes, de 14 à 15c.; canards, de 11 à 12c. et oies, de 10 1/2 à 11c.

NOUVELLE SUCCURSALE

La Banque Molson ouvrira vers le milieu du mois de janvier prochain, une succursale à Richmond, Qué.

Les voyageurs de la maison Hudon, Hébert et Cie, Ltée, rentreront à Montréal samedi, le 23 courant et se remettront en route le 7 janvier.

Dans l'intervalle, les clients de la maison sont priés d'envoyer leurs ordres par la malle.

MM. Laporte, Martin et Cie, Ltée, viennent d'accepter l'agence pour la vente au Canada du Fluid Beef pasteurisé de la marque "Vita".

Thés du Japon

La maison A. Robitaille et Cie, épiciers en gros, 354, rue St-Paul, Montréal, vient de recevoir des thés du Japon d'une qualité exceptionnelle et à des prix très réduits, en caddies de 5, 10 et 20 lbs., et en half chests, ainsi que du thé Fanning en paquets de 1 livre.

MM. A. Robitaille et Cie se feront un véritable plaisir d'envoyer, à tous les marchands qui leur en feront la demande, échantillons et prix de ces thés. Nous croyons qu'il est de l'intérêt des marchands de profiter de l'offre qui leur est faite, s'ils désirent obtenir d'excellents thés à des prix très avantageux.

"Elite"

CHOCOLAT

Non Suoré

DES EPICIERIS

POUR TOUS LES

Besoins de la Cuisine

Tablettes de ¼ lb

FABRIQUÉ PAR

JOHN P. MOTT & CO.,

HALIFAX, N. S.

J. A. TAYLOR, Agent, MONTREAL.

Essence Concentrée

POUR

Liqueur de Chartreuse

Jaune ou verte (au goût)

Avec un flacon d'Essence concentrée pour Liqueur de Chartreuse des Laboratoires S. Lachance, vous pouvez faire une pinte d'une liqueur des plus exquis, en même temps que très hygiénique et vous coûtant à peine le quart de ce que vous avez à payer pour les meilleures liqueurs.

Avec chaque flacon se trouve la manière de s'en servir qui est des plus faciles.

En Vente partout, prix 25c.

Sur réception du montant nous vous la ferons parvenir franco par la malle.

DEPOSITAIRES:

La Cie des Laboratoires
S. Lachance, Limitée.

87 rue St-Christophe, MONTREAL.

Lacaille, Gendreau & Cie

Successeurs de Chs. Lacaille & Cie

EPICIERIS EN GROS

Importateurs de Mielasses, Sirops,
Fruits Secs, Thés, Vins, Liqueurs,
Sucres, Etc., Etc.

Spécialité de Vins de Messe de Sicile et
de Tarragone.

329 Rue St-Paul et 14 Rue St-Dizier
MONTREAL

The Archambault Oyster Co.

194½ Rue St-Charles Borromée,
MONTREAL.

TEL. BELL EST 1765,
TEL. MARCHANDS 365,

La maison la plus importante du continent
dans le commerce des Huitres.

Réputée pour sa courtoisie envers la clientèle et la promptitude de ses livraisons.

ASSOCIATION DES VOYAGEURS DE COMMERCÉ DU DOMINION

Cette association a eu son assemblée générale annuelle, samedi, le 15 de ce mois, sous la présidence de M. F. L. Cains.

Le rapport du bureau de direction sur les travaux et les résultats de l'année fiscale est sûrement le plus satisfaisant que les membres aient entendu depuis la fondation de l'Association.

Le nombre des membres en règle envers elle est de 5,684 en augmentation de 499 sur celui de l'an dernier.

Le rapport du trésorier établit que le montant total des recettes de revenu est de \$67,597, dont \$54,340 proviennent de la cotisation annuelle des membres et \$13,110 des intérêts sur placements. Il a été payé \$4,897 pour frais d'administration contre \$4,944 l'an dernier et \$33,850 pour réclamations après décès comparativement à \$49,725 l'année précédente. Il a été réalisé \$12,000 sur placements arrivés à terme et \$37,000 ont été prêtés sur immeubles en première hypothèque. Le surplus net pour l'année s'est élevé à \$28,758 et a été porté au compte de capital qui maintenant atteint la jolie somme de \$283,513.

Le rapport fait mention des arrangements pris avec la Eastern Canadian Passenger Association pour l'adoption d'un certificat uniforme et avec le C. P. R. qui a réduit ses taux de 3 à 2 1/2c. par mille sur sa ligne principale entre le Manitoba, Calgary et Macleod, y compris tous les embranchements de la Saskatchewan et certains embranchements de l'Alberta. La même réduction a été obtenue sur les lignes du Nord-Ouest de la Canadian Northern.

Par contre, dans l'Est, l'Intercolonial a avancé ses taux pour les voyageurs de commerce de 2 à 2 1/2c. par mille.

Il est fait allusion également dans le rapport à la taxe imposée dans certaines provinces sur les commis-voyageurs qui sera abolie en vertu de l'accord passé entre les ministres provinciaux et le gouvernement fédéral à leur réunion relative au rajustement des subsides accordés aux provinces.

Les fidéli-commissaires du fond des hôpitaux déclarent que, grâce aux contributions généreuses de MM. Mathewson's et Jas. Robinson qui ont chacun donné une somme de \$1,000, une fondation a été tuite d'un lit en faveur des voyageurs de commerce a été établie à l'Hôpital général ainsi qu'à l'Hôpital Notre-Dame.

Le rapport a été adopté et des résolutions sont votés aux généraux membres.

M. J. S. N. Dougall présente le rapport de la Mutual Benevolent Association vient de terminer sa 21e année d'existence. Il y a eu durant les derniers mois 133 nouveaux membres et le nombre total des membres est à